

Opérateur de chantier amiante sous-section 4 Recyclage - AMI112

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

APAVE EXPLOITATION FRANCE
Apave Exploitation France
08.05.62.50.00
contact@apave.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

- Dans le cas d'une formation de recyclage,
détenir une attestation de compétence à jour,
de champs d'application (SS3 ou SS4) et de
profils compatibles avec la formation prévue

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

- Maintenir et actualiser les savoirs, savoir-faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage - Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation - Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires

Contenu et modalités d'organisation

Mise à jour partielle* sur les thèmes suivants // Caractériser la problématique posée par l'utilisation de l'amiante La caractéristique de l'amiante L'exploitation et l'utilisation de l'amiante : amiante environnemental et Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante Effet sur la santé et suivi médical III/ Dispositions générales L'organisation de la prévention Responsabilité et sanctions encourues III/ Conception d' un chantier amiante dit de « sous-section 4 » Repérages amiante : Dossier Technique Amiante et Repérages amiante Avant Travaux (immeubles bâtis, industries, navires, Travaux Publics, etc.) Profils intervenant / sous-section 3 et sous-section 4, processus et niveau d'exposition, Valeur Limite d'Exposition Professionnelle MPC1 : abattage, sédimentation et/ou aspiration Vacation, temps de repos, pénibilité de l'intervention Organisation chantiers de niveau 1, 2 et 3 / aéralique Produits de substitution Métrologie, formations et suivi Moyens de protection collective - Confinement statique (film de propreté) et dynamique - Calfeutrement / isolement, mise en dépression (Très Haute efficacité) - Aspirateur à filtration absolue (Très Haute efficacité) - Sas d'entrées/sorties, sas déchets Équipements de protection individuelle - Efficacité - Usage et critères de choix - Avantages et inconvénients - Principes de fonctionnement Mode opératoire / notice de poste IV/ Réalisation d'un chantier amiante sous-section 4 L'installation du chantier La préparation du chantier Techniques d'intervention Les contrôles Le repli et la restitution Gestion des déchets : conditionnement transport et élimination Intégration des situations d'urgence et les secours V/ Intervention amiante sous-section 4 : mises en situation partielles sur les thèmes suivants Présentation du chantier : niveau 1, 2 et 3 Présentation des matériels et équipement : abattage, sédimentation aspiration, Moyens de Protection Collective et Équipements de Protection Individuelle Mise en œuvre d'aéralique d'un chantier amiante Mise en œuvre de modes opératoires et notices de poste Évaluations théoriques et pratiques * La durée retenue d'1 jour est un minimum, tous les items du programme ne peuvent être revus en amont

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Formation à la prévention des risques liés à l'amiante catégorie personnel opérateur de chantier - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

- Attestation de compétences si réussite aux évaluations théoriques et pratiques - Attestation de fin de formation RECYCLAGE : La période entre deux formations n'excède pas trois ans à compter du jour de la délivrance de l'attestation de compétence attestant la présence et validant les acquis de la formation préalable ou du dernier recyclage.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00394078	du 12/10/2023 au 31/03/2024	Artigues-près- Bordeaux (33)	APAVE EXPLOITATION FRANCE		Non éligible	FPC